

La Commune de Pradelles-Cabardès propose aux termes d'une convention d'occupation du domaine public à des fins commerciales l'exploitation du bâtiment « la buvette du lac », sa terrasse et ses abords.

Il s'agit d'exploiter cet espace à usage de buvette et restauration du 1^{er} mai au 31 octobre en contrepartie d'une redevance ou loyer de 1 000€/mois plus les charges (électricité, eau et ordures ménagères)

L'exploitation devra correspondre à la nature des lieux, l'esprit du camping, du lac, au style « vacances famille » et contribuer à une bonne image du village.

L'exploitant devra être inscrit au registre du commerce et des sociétés, satisfaire aux normes de sécurité et d'hygiène et être en conformité avec la réglementation correspondant à ce type d'activité.

Les candidats devront soumettre un projet qui sera présenté au conseil municipal le 30 mars 2019

Le projet de meilleure qualité sera retenu.

04 68 26 15 48 – mairie.pradelles@orange.fr